

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Tél : 05.63.94.09.88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle de la Mairie.

Présents: M. BORDES Denys, Mme CANDELON Pierrette, M. DONNET Christian, Mme Isabelle FAISANT, Mme GUYON LE BOUFFY Hélène, Mme VILLADIEU Claudine

Absents excusés : Mme WINGTAN Véronique, Mme BORDES Stéphanie

Absents : M. CORBIERE Bernard, M. Christian SERRES.

Pouvoirs : Mme BORDES Stéphanie a donné pouvoir M. BORDES Denys.

Mme WINTANG Véronique a donné pouvoir à Mme Isabelle FAISANT

Mme GUYON LE BOUFFY Hélène a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Adhésion au service remplacement du centre de gestion

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

En application de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984, le Centre de Gestion propose aux collectivités et établissements publics affiliés ou non la mise à disposition d'agents du Service Remplacements, en vue de faire face à des besoins temporaires.

Conformément à l'alinéa 6 de l'article 22 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ces agents peuvent être mis à disposition des collectivités affiliées à titre onéreux et par convention signée entre la collectivité et le Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn et Garonne propose la mise à disposition d'agents sur les grades d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de principal de 2^{ème} classe (ATSEM) en contrepartie d'une participation financière détaillée dans la convention d'adhésion au Service Remplacements.

Les membres du conseil après avoir délibéré à la majorité :

APPROUVENT, après en avoir pris connaissance, la convention d'adhésion au Service Remplacements envisagée ;

DECIDENT d'adhérer à compter du 10 janvier 2018 au Service de Remplacements du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn et Garonne ;

AUTORISENT l'autorité territoriale à la signer et à faire appel au Service Remplacement en fonction des nécessités de service.
délibération.

2. Décision Modificative au Budget primitif 2017:

Monsieur le Maire indique qu'afin de régulariser un dépassement de dépense au chapitre 66 du budget 2017, il conviendrait de passer la décision modificative suivante :

Opérations d'ordre - FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) Opération	Montant	Article (chap.) Opération	Montant
61 – Services Extérieurs 615221 – Bâtiments publics	- 660.00 €	66 – Charges financières 66111 - Intérêts réglés à l'échéance	+ 660.00 €
Total Dépenses	- 660.00 €	Total Recettes	+ 660.00 €

Après examen, le Conseil Municipal valide la décision modificative ci-dessus exposée.

3. Demande d'enquête publique pour la création d'une nouvelle voie :

Le conseil municipal,

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L 141-3,

Considérant que la commune a engagé un programme de valorisation du centre bourg et d'aménagement des espaces publics,

Et considérant que ces aménagements ont pour projet de modifier la desserte de circulation assurée par une voie communale,

Il est nécessaire de procéder, conformément aux dispositifs et l'article L 141-3 du code de la voirie routière et selon les modalités définies par les articles R141-4 à R 141-9 de la voirie routière à une ouverture d'enquête publique préalable, d'une durée de 15 jours, sur la base du dossier de création de voirie rurale expliquant le projet et les impacts de la modification de cette voie.

Dans un souci de favoriser une bonne administration, le conseil municipal propose d'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les dépenses relatives à l'enquête publique.

Le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré :

- le lancement de l'enquête publique nécessaire au classement de la nouvelle voie, située lieu-dit « le village » section AO numéros 44, 45,153 et lieu-dit « sardine » ZT 96 dans le cadre du programme de valorisation du centre bourg et d'aménagement des espaces publics.
- que les dates et les modalités de l'enquête publique ainsi que le nom du commissaire enquêteur seront précisées par arrêté du maire.
- d'autoriser Monsieur le Maire, à organiser une enquête publique sur ce projet.
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les dépenses relatives à l'enquête publique.

4. Proposition maîtrise d'œuvre travaux du Chai

M. le Maire propose d'envisager des travaux de rénovation du Chai et de demander les devis à l'architecte M. RASPAUD ainsi qu'au maçon M. BORDES.

L'architecte des bâtiments de France serait d'accord pour surélever les murs et garder les tuiles.

Il faudrait faire un point avec les chasseurs quant à une utilisation future ou pas du chai.

5. Demande du locataire de la poste

Mme Caron, locataire du logement de la Poste demande la gratuité d'un mois de loyer afin d'effectuer les travaux qui auraient dû être faits à son entrée dans le logement.

Après délibération, le conseil municipal approuve (5 abstentions - 4 votes pour) d'accorder 1 mois de loyer gratuit à Mme Caron

6. Gestion des animaux errants

Le conseil municipal ne souhaite pas de contrat avec la SACPA.

Il faudrait étudier la possibilité d'un petit chenil.

5. Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 27/03/2018:

- *Délibération N° 2018-10/01-01:Adhésion au service remplacement du centre de gestion*
- *Délibération N° 2018-10/01-02:Demande d'enquête publique pour création d'une nouvelle voie*
- *Délibération N° 2018-10/01-03:Décision modificative n°1*

Signatures Membres du Conseil Municipal :

TRIFFAULT Claude	Maire	
VILLADIEU Claudine	1 ^{ère} Adjointe	
FAISANT Isabelle	2 ^{ème} Adjointe	
BORDES Denys	Conseiller	
BORDES Stéphanie	Conseiller	Absent excusé
CANDELON Pierrette	Conseiller	
CORBIERE Bernard	Conseiller	Absent
DONNET Christian	Conseiller	
GUYON LE BOUFFY Hélène	Conseiller	
SERRES Christian	Conseiller	Absent
WINGTAN Véronique	Conseiller	Absent excusé